

Réf: Dossier N° : 56113

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « AREM-BIOMEDICAL »**

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SICOI, CARREFOUR SAINT ANDRE, BPV 13 COCODY

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Oct 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AREM-BIOMEDICAL » .

Objet: Vente équipements et consommables biomédicaux, prestations médicales, ingénierie biomédicales et divers, commerce général. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000.000 F CFA divisé en Deux Cent (200) Parts Sociales de cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SICOI, CARREFOUR SAINT ANDRE, BPV 13 COCODY

GERANT: Monsieur ATHOS GNANTE GABIN-MODESTE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27883 du 26/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25365 du 26/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

